

# HONORAIRES DE LOCATION 2025



**Honoraires de négociation dus par le mandant \* :**  
publicités, visites

Forfait 150 €

**Honoraires dus par le mandant et le locataire :**  
constitution de dossier du locataire, rédaction du bail

80 % du loyer mensuel hors charges  
(plafonnés à 10 € / m<sup>2</sup> pour les zones tendues)

**Honoraires d'état des lieux dus par le mandant et le locataire :**

20 % du loyer mensuel hors charges  
(plafonnés à 3 € / m<sup>2</sup> pour les zones tendues)

**Honoraires de gestion locative dus par le mandant :**

8 % du loyer mensuel charges comprises

Selon art 5 I de la loi du 06/07/1989, art 2 du décret 2014-890 du 01/08/2014

Tous nos tarifs s'entendent TTC

\* mandant = propriétaire = bailleur

# HONORAIRES DE TRANSACTION\* 2025



## Prix de vente habitation :

Jusqu'à 100 000 € :	forfait 5 000 €
De 100 001 à 250 000 € :	5 %
De 250 001 à 400 000 € :	4,5 %
Supérieur à 400 001 € :	4 %

## Honoraires vente terrain & Aménagement foncier :

Nous consulter

## Honoraires estimations :

Appartement :	150 €
Maison :	300 €

Tous nos tarifs s'entendent TTC

\* Certains honoraires peuvent être modifiés selon la complexité du dossier